

Mars 2009

Québec, le 20 mars 2009

Monsieur Jean-Bertin Gingras
Directeur général
Collège O'Sullivan de Québec
840, rue Saint-Jean
Québec (Québec) G1R 1R3

Objet : Suivi d'évaluation de la composante de la formation générale des programmes d'études

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion tenue le 4 mars 2009, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné les suites que le Collège O'Sullivan de Québec a données au rapport d'évaluation de la composante de la formation générale des programmes d'études. Dans ce rapport, la Commission formulait deux recommandations : la première portait sur l'application de sa politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) au regard de l'évaluation, et la deuxième concernait l'accès à des ressources documentaires pour les étudiants du Collège.

En ce qui concerne l'évaluation des apprentissages, la Commission observe, à partir de l'analyse d'un échantillon de plans de cours et d'évaluations finales de cours, que les évaluations réalisées en littérature et en philosophie permettent de vérifier l'atteinte par les étudiants des objectifs selon les standards. Cependant, la Commission constate que dans le cours d'anglais propre au programme les évaluations ne permettent pas d'attester la maîtrise des compétences, notamment parce que le standard du devis ministériel n'est pas respecté. Par conséquent, la Commission ne peut que maintenir sa recommandation de s'assurer que l'évaluation des apprentissages respecte les standards prescrits et soit effectuée en fonction de l'atteinte des objectifs. Elle compte recevoir de sa part les suites appropriées qu'il y aura apportées.

En ce qui a trait à la deuxième recommandation, la Commission considère que les étudiants ont maintenant accès à des ressources documentaires appropriées. Le Collège a enrichi son centre de documentation de volumes pertinents pour les cours de la formation générale et les étudiants ont accès gratuitement au réseau des bibliothèques de la ville.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente

Nicole Lafleur

c. c. M^{me} Sylvie Vézina, directrice des études